

## Aux primo-entrants du cycle ingénieur CHEMBIOTECH

Madame, Monsieur,

Vous avez été admis(e) en 1<sup>ère</sup> année de la formation ChemBioTech portée par l'ECPM et l'ESBS et nous vous en félicitons. **La rentrée sera organisée sur trois jours :**

Affaire suivie par

Céline LUDWIG

Responsable Service Scolarité

Tél. : (33) 03 68 85 26 07

<https://assistance-etudiant.unistra.fr>

- La présentation de l'École, de l'équipe pédagogique et administrative avec appel, le **vendredi 2 septembre 2022 à 10h30 à l'ESBS, Ecole Supérieur de Biotechnologie de Strasbourg (Salle D111)**

**Important :** Merci de vous présenter le **mercredi 31 août à 13h30 à l'ECPM** – Amphithéâtre Forestier pour passer les tests de langues afin de permettre la préparation des groupes de niveau.

Une journée d'intégration « Enter games » à **l'ECPM le jeudi 1<sup>er</sup> septembre à partir de 8h30** - Accueil en Amphithéâtre FERMI de l'ECPM, Ecole de Chimie Polymères et Matériaux

D'autre part, votre présence aux cours **intensifs d'anglais (gratuits)** programmés **du 24 au 30 août 2022 (demi-journées)** est conseillée. Plus d'informations sur le site du département de Langues de l'ECPM : <https://ecpmlangues.unistra.fr/rentree-2022-ingenieur.html>

Merci de bien vouloir confirmer votre participation avant le 23 août, au Professeur Ian Offord, par e-mail à l'adresse suivante : [ian.offord@unistra.fr](mailto:ian.offord@unistra.fr)

Virginie Pruneau, élève de 2<sup>ème</sup> année ChembioTech, en charge de l'intégration des nouveaux élèves, vous propose de prendre contact avec elle par mail à l'adresse suivante si besoin : [virginie.pruneau@etu.unistra.fr](mailto:virginie.pruneau@etu.unistra.fr)

À l'ECPM les tablettes numériques sont utilisées dans les enseignements de cycle ingénieur.

À la rentrée prochaine, il est demandé à chaque élève de s'équiper d'une tablette Apple modèle iPad.

Si vous ne possédez pas d'équipement, il faudra vous équiper d'un iPad 10,2 pouces (8<sup>ème</sup> ou 7<sup>ème</sup> génération) ; wifi, avec 32 go de stockage minimum.

Si vous possédez déjà un iPad, vérifiez qu'il correspond au minimum à l'un des modèles suivants :

iPad 10,2 pouces (7<sup>e</sup> ou 8<sup>e</sup> génération), iPad Air (3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> génération), iPad pro 12,9 pouces (4<sup>e</sup> ou 5<sup>e</sup> génération) ou iPad pro 11 pouces (3<sup>e</sup> génération). Nous vous conseillons de compléter votre équipement d'une coque anti-choc (TP chimie/physique) et d'un stylet performant (de type Apple pencil). Un prêt de tablette peut être envisagé sous conditions.

Pour information Apple propose une offre de financement sur 12 ou 24 mois :

<https://www.apple.com/fr/shop/browse/finance/loan>

Pour l'année 2022-2023, les ateliers de prise en main de l'iPad et des moyens numériques de l'ECPM se dérouleront les 29 et 30 août matin. Voici le lien d'inscription aux ateliers destinés aux nouveaux élèves de 1A : <https://evento.renater.fr/survey/ateliers-pre-rentree-ecpm-1a-prise-en-main-ipad-et-environnement-numerique-2022-2023-mgh7hylh>

25 rue Becquerel

F-67087 Strasbourg Cedex

Tél. : (33) 03 68 85 26 00

Fax : (33) 03 68 85 26 12

<http://ecpm.unistra.fr>

## INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2018, la loi prévoit une Contribution à la Vie Etudiante et de Campus (CVEC) dont tous les étudiants doivent s'acquitter chaque année universitaire, au préalable de l'inscription en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur en France. Son montant est de 95€. Seuls les étudiants boursiers Crous sont exonérés mais devront tout de même faire les démarches nécessaires pour pouvoir justifier de leur exonération.

**Pour vous acquitter de la CVEC (que vous en soyez exonéré ou non), rendez-vous sur <https://cvec.etudiant.gouv.fr/> afin d'obtenir votre attestation qui vous permettra ensuite de vous inscrire à l'école. Vous trouverez également sur ce site toutes les informations relatives à la CVEC. Une fois cette étape effectuée, vous pourrez procéder à votre inscription administrative en ligne sur le site de l'Université de Strasbourg **entre le 4 juillet et le 26 août 2022** :**

- **Pour les candidats(tes) admis(es) sur titre ECANDIDAT\*\***

<http://inscriptions.unistra.fr> -> S'inscrire administrativement pour 2022-2023 -> Première inscription à l'Université de Strasbourg -> J'ai pris connaissance des conditions générales d'utilisation du site....-> Entrez votre identifiant et date de naissance et commencez votre inscription en ligne  
Votre identifiant est le code d'accès qui vous a été envoyé par mail via l'interface ECANDIDAT.  
Si vous êtes issu(e) d'une filière de l'Université de Strasbourg -> Réinscription à l'Université de Strasbourg

- **Pour les élèves issus(es) des Concours Communs INP et ATS et les élèves issus(es) des cycles préparatoires intégrées FGL \***

Pour les élèves issus du CPI Strasbourg : <http://inscriptions.unistra.fr> -> Réinscription à l'Université de Strasbourg -> Passage en année supérieur.

Pour les autres : <http://inscriptions.unistra.fr> -> S'inscrire administrativement pour 2022-2023 -> Première inscription à l'Université de Strasbourg -> J'ai pris connaissance des conditions générales d'utilisation du site....-> Entrez votre identifiant et date de naissance et commencez votre inscription en ligne

**Votre identifiant de connexion est le numéro que vous allez recevoir par mail de l'Université de Strasbourg (Unistra) pour ceux ayant répondu oui définitif entre le 3 et le 17 août (code à plusieurs chiffres commençant par IG)**

\*A la fin de votre inscription en ligne, vous devrez impérativement scanner les documents qui vous seront demandés pour les transférer en version électronique selon la procédure qui vous sera indiquée. **Aucun document papier ne sera traité par courrier.** Lorsque votre inscription sera validée par nos services (paiement effectué et toutes pièces justificatives enregistrées), vous pourrez imprimer un certificat de scolarité dans votre E.N.T/Ernest (portail numérique de travail) que vous devrez activer (accessible via la page d'accueil du site de l'Unistra).

La carte étudiante « Pass Campus » qui vous permettra, entre autres, d'accéder au restaurant universitaire, vous sera distribuée à l'école à la rentrée.

Le montant des droits d'inscription en école d'ingénieur est de 601€. Les boursiers CROUS sont exonérés de ces frais (à condition que le dossier de demande de bourse soit bien validé par le Crous)

Vous aurez la possibilité de payer :

- en ligne par carte bancaire (conseillé pour plus de rapidité et facilité de gestion). Ce mode de paiement vous permet de choisir également un règlement en trois fois ;
- ou d'envoyer un chèque, libellé au nom de l'Agent Comptable de l'Unistra.

Attention : Ne payez l'inscription que si vous êtes sûr(e) de venir à l'ECPM. Une procédure de remboursement peut être lourde et tardive.

- **Pour tout autre étudiant ayant rencontré un problème avec l'inscription en ligne ou n'ayant pas reçu de code d'accès « Identifiant IG » de l'Unistra.\*\***

Vous pourrez effectuer une pré-inscription en ligne avec prise de rendez-vous à l'adresse suivante :

<https://wo.unistra.fr/app/WebObjects/Apoweb>

**Vous pourrez choisir un rendez-vous** au service de scolarité de l'ECPM pour finaliser votre inscription selon les créneaux proposés.

\*\*Dans ces 2 cas, les documents justificatifs scannés doivent nous être envoyés, avant la date de rendez-vous, par mail à l'adresse suivante : [ecpm-inscriptions@unistra.fr](mailto:ecpm-inscriptions@unistra.fr)

- une photo d'identité de bonne qualité format : JPG, JPEG, PNG (**PAS DE PDF**)

La photo d'identité doit respecter les mêmes normes qu'une photo d'identité classique :

- o Fond uni, de couleur claire
- o Le sujet doit présenter son visage face à l'objectif
- o Le visage doit être dégagé ; les lunettes de vue ne doivent pas masquer le visage

Pour les autres documents administratifs, les formats suivants sont acceptés : JPG, JPEG, PNG ET PDF :

- copie de la carte d'identité (Recto et Verso sur le même fichier) ou passeport en cours de validité
- **Votre attestation conditionnelle de bourse.** Si vous souhaitez bénéficier de l'exonération des frais d'inscriptions, il est impératif que votre dossier CROUS soit à jour et que l'ECPM figure dans l'un des vœux que vous avez saisis. En effet, notre application d'inscription est connectée avec celle du CROUS et l'exonération ne pourra se faire automatiquement qu'à cette condition.
- Copie du Certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté (Attestation JDC).

\*\*\*\*\*

#### **Concerne tous les futurs(es) élèves :**

Nous attirons votre attention sur le fait qu'en tant qu'étudiant(e) inscrit(e) à l'Université vous devez impérativement **être couvert par une assurance Responsabilité Civile**. Nous ne demanderons pas de justificatif pour cela, mais n'oubliez pas de contracter cette assurance qui pourra vous être utile en cas de problème.

Afin de vous aider dans vos diverses démarches, des informations sur les logements sont à votre disposition sur le site de l'Université de Strasbourg Rubrique Vie des campus - Vie pratique. Pour information, l'école ne dispose pas de chambres d'étudiants ni d'internat.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le service scolarité au 03 68 85 26 07 (Mme LUDWIG ou Mme CUZIN) jusqu'au 29 juillet 12 h - et au 03 68 85 27 93 (Mme OLTRA) à partir du 16 août- par mail : <https://assistance-etudiant.unistra.fr>

**Attention : Le service de scolarité est fermé du 29 juillet au 16 août 2022.** Pendant la période de fermeture, vous pouvez contacter l'Assistance-Inscription de l'Université en cas de problème : <http://assistance-inscription.unistra.fr> ou 03.68.85.6000 de 9h à 16h30

\*\*\*\*\*

**Informations spécifiques à l'attention des étudiant(e)s internationaux en programme ou hors programme d'échange**

- La **situation sanitaire** évolue rapidement. Pour connaître les règles de passage des frontières mises en place en raison du CoVid19, adressez-vous régulièrement aux consulats ou ambassades de votre pays d'origine.
- Le **guide d'accueil des étudiants internationaux** édité par l'Université de Strasbourg, peut être téléchargé en français et en anglais sous : <https://ecpm.unistra.fr/international/venir-etudier-a-lecpm/> . Il regroupe tout à la fois des informations administratives (admission, inscription, scolarité) mais aussi plus pratiques, concernant l'Université (campus, associations, vie étudiante) ou la ville de Strasbourg (logement, transports).
- **Parrainage** : Dans le cadre de l'obtention du label trois étoiles « Bienvenue en France » par l'Université de Strasbourg, nous mettons en place un parrainage entre étudiants internationaux qui intègrent l'ECPM et étudiants de l'ECPM en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année. L'objectif est de vous mettre en contact avec un étudiant qui pourra vous accompagner, sur demande, à effectuer les démarches administratives, vous faire découvrir la vie étudiante ou la ville, etc. Inscrivez-vous avant la rentrée en renseignant le questionnaire [partie inscription]: <https://unistra.moveonfr.com/locallogin/5e8491b49ea15d4b3d44a89c/fra>.

**Le 8 septembre à 14h45 (Plateau d'examen) se tiendra l'événement d'accueil des étudiants internationaux, venez nombreux !**

- **Cours de Français Langue Etrangère** pour les étudiants en échange international : Vous avez la possibilité de vous inscrire aux cours intensifs de Français Langue Etrangère dispensés à l'ECPM du 22 au 26 août. Plus d'informations sur le site du département de Langues de l'ECPM : <http://ecplangues.unistra.fr/rentree-2022-ingenieur.html>.

**Merci de confirmer votre participation par e-mail à Prof. Ian Offord avant le 19 août : [ian.offord@unistra.fr](mailto:ian.offord@unistra.fr)**

Pour toute question relative à votre mobilité, n'hésitez pas à écrire à l'adresse suivante : [ecpm-international@unistra.fr](mailto:ecpm-international@unistra.fr)

En attendant d'avoir le plaisir de vous accueillir, recevez, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.

**M. Damien HAZELARD**

Directeur des études Chimie, Matériaux et Métallurgie

